



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 48161

Texte de la question

M. Pierre Gascher attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur deux types de mesures qui lui semblent encourager les Français à devenir propriétaires dans l'immobilier ancien. Sachant que l'immobilier ancien séduira sept Français sur dix en 1997, il est nécessaire que des dispositions importantes puissent les aider à réaliser leur projet. Comme il a été estimé une baisse d'au moins 25 000 transactions concernant les règles d'accession à ce marché, ne serait-il pas alors primordial de mettre en place une baisse significative des droits de mutation ou à défaut un dispositif de réduction d'impôt sur le revenu ? De plus, comme il est constaté sur ce marché une rentabilité insuffisante, ne pourrait-on pas mettre en place un amortissement économique du bien comme le préconise le rapport au Conseil national de l'habitat sur l'investissement locatif privé ?

Texte de la réponse

L'article 89 de la loi de finances pour 1997 prévoit que les contribuables qui en 1997 souscrivent un emprunt en vue de l'acquisition d'un logement ancien à titre d'habitation principale continuent à bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts versés pendant les cinq premières annuités. Par ailleurs, l'article 86 de la même loi de finances porte le taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus fonciers de 13 % à 14 % à compter de l'imposition des revenus de 1997. Ces mesures permettront d'accompagner le rééquilibrage du marché immobilier et la forte baisse des taux d'intérêts, et vont dans le sens des préoccupations exprimées.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48161

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 630

Réponse publiée le : 21 avril 1997, page 2087